



PROGRAMME DE FORMATION

« CACES® R485 catégorie 2 »

**Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
(hauteur de levée > 2.50m)**

OBJECTIF : Acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires à la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

PUBLIC : Tout salarié amené à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la recommandation R485.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

- Vidéoprojecteur, tableau blanc, films, engins, palettiers, remorques, charges...

- Mise en situation, cas pratiques, exposés...

Formateur : confirmé

PRÉ-REQUIS : Compréhension de la langue française

CONTENU DE LA FORMATION :

THEORIE :

- Rôle et responsabilités, notice d'instructions du constructeur
- Instances et organismes de prévention
- Éléments constitutifs des chariots gerbeurs / Catégories et spécificités
- Dispositifs de sécurité
- Motorisation et circuit hydraulique
- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots gerbeurs de manutention
- Conditions de stabilité, capacité de charge et vérifications
- Principaux risques (renversement, basculement, chute...)
- Les différents types de palettes et leurs limites d'emploi
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau
- Conduite à tenir en cas d'incident / accident
- Port des EPI en fonction des risques
- Les pictogrammes et les panneaux de circulation

PRATIQUE :

- Adéquation
- Prise de poste et vérification
- Circulation à vide et en charge
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement d'une remorque ou d'un camion
- Manutention de différents types de charge
- Différents types de sols (intérieur et extérieur)
- Fin de poste
- Vérification et opérations de maintenance

MODALITÉS ET VALIDATION :

Une évaluation individuelle de l'acquisition des connaissances est assurée au moyen d'un test théorique et d'un test pratique conformément au référentiel CNAMTS R485.

Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le candidat

DOCUMENTS REMIS AU STAGIAIRE :

Un livret stagiaire – Une attestation de fin de formation

DURÉE : 3 jours – 21 heures (2 jour de formation – 1 jour TEST CACES®)

Cette formation est éligible au CPF.